

Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 21 octobre 2014 à 13 h 00 à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et messieurs les conseillers Maxime Tremblay et Martin Lajeunesse formant quorum du comité. Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint.

CE-2014-1214* <u>DESTITUTION - EMPLOYÉ NUMÉRO</u> 104981

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 104981 a fait l'objet d'une suspension avec solde depuis le 28 février 2014;

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 104981 a fait l'objet d'une enquête interne;

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre de l'enquête, l'employé numéro 104981 a eu l'opportunité de se faire entendre afin de fournir des explications aux fautes qui lui sont reprochées;

CONSIDÉRANT QUE cette enquête a révélé que l'employé numéro 104981 a commis des fautes graves contraires au règlement de discipline;

CONSIDÉRANT QUE les fautes de l'employé numéro 104981 constituent un manque d'éthique et un manque de respect de l'autorité;

CONSIDÉRANT QUE l'attitude de l'employé numéro 104981, dans le cadre de l'enquête, constitue un facteur aggravant;

CONSIDÉRANT QU'en conséquence, il y a rupture irrémédiable et définitive du lien de confiance avec l'employé numéro 104981 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter de destituer de ses fonctions l'employé numéro 104981.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

GILLES CARPENTIER Conseiller et vice-président Comité exécutif M^e SUZANNE OUELLET Greffier et secrétaire Comité exécutif